

Picardie Pass Rénovation s'étend aux immeubles collectifs

GREEN - 16.07.2015



Outil technique et financier du service public régional de l'efficacité énergétique (SPEE), Picardie Pass Rénovation vise la rénovation énergétique du parc résidentiel privé picard, qui représente 15 % des émissions de GES du territoire.

Plusieurs propriétaires de maisons individuelles ont déjà adhéré au dispositif, lui permettant de monter en puissance depuis début 2015. Une nouvelle étape de son déploiement concerne les copropriétaires d'immeubles collectifs.

Le 13 mai 2015, la régie du SPEE a signé son premier contrat d'abonnement au Picardie Pass Rénovation avec une copropriété de 228 logements, située à Montataire, dans l'agglomération creilloise (60). La « Résidence Hélène » est le premier immeuble collectif à bénéficier du dispositif sur la région picarde, avec pour ambition d'inciter d'autres copropriétés à suivre le chemin de la rénovation énergétique.

Mot(s) clé(s) : **Picardie Pass Rénovation**
